



**Mairie** : 02.97.38.81.31

Mail : [brehan.mairie@wanadoo.fr](mailto:brehan.mairie@wanadoo.fr)

Site : [www.brehan.fr](http://www.brehan.fr)

Lun.-vend. : 8h30-12h00

14h00 -17h00

Sam. : 11h00-12h00

**Portail famille** :

[brehan.carteplus.fr](http://brehan.carteplus.fr)

**Permanence de M. Le Maire** :

Mardi - mercredi - jeudi :

9h. à 12h. sur RDV si possible

**Agence Postale Communale** :

02.97.07.57.51

Lun.-vend. : 9h00-11h30

Sam. : 8h30-10h30

**Médiathèque** : 02.97.28.10.16

Mar. : 9h00-11h30

Merc. : 10h00-12h00/13h30-17h.

Vend. : 13h30-16h00

Sam. : 9h00-12h30

**Restaurant de Noël** :

02.97.38.83.58

**Pontivy Communauté** :

02.97.25.01.70

**STGS** : eau - assainissement :

Urgence : 09.69.32.69.33

**Déchetterie** :

Lun. et merc. : 9h30-12h00

Sam. : 9h30-12h00/14h00-17h00

**Médecins** :

Jean Thual : 02.97.38.85.18

Nicolas Thual : 02.97.38.83.33

**Pharmacie Guillemic** :

02.97.38.81.32

Pharmacie de garde : 32 37

**Infirmiers** : Beurel, Harnois,

Jouanno, Josso, Le Claire :

02.97.38.82.90

Davenet, Collet : 02.97.25.02.21

**Masseur-kinésithérapeute** :

Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98

**Taxi-ambulance** : 02.97.38.85.33

**Pompes funèbres** :

02.97.38.88.54

**Vétérinaire** : TALEB – Rohan :

02.97.51.50.47

**Samu** : 15

**Pompiers** : 18

**Police** : 17

**Femmes victimes de**

**violences** : 39 19

**Enfance en danger** : 119

## INFORMATIONS MUNICIPALES :

↳ **Portail familles** : Le portail familles est accessible depuis le site : [brehan.carteplus.fr](http://brehan.carteplus.fr), avec le mot de passe qui vous a été communiqué. Les **inscriptions en ligne sont obligatoires** pour toutes les activités : restaurant scolaire, garderie péri-scolaire et centre de loisirs. Pensez à approvisionner votre compte famille à la mairie, dans l'attente de l'ouverture de ce service en ligne et de le mettre à jour (assurance vaccins...).

↳ **Décorations du bourg pour Noël** : Pour égayer notre bourg, nous recherchons des bénévoles pour la décoration de Noël (bricoleurs, travailleurs sur bois - peintres - et autres). En raison du Covid, vous pourrez les réaliser chez vous, des modèles seront à votre disposition à la mairie, ainsi que des matériaux si besoin à la salle des Associations. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Emeric Cardin au 06.19.97.17.17.

↳ **Confinement** : Mesures générales de restrictions :

Tout rassemblement ou réunion de plus de 6 personnes sont interdits.

Les déplacements doivent être limités aux stricts nécessaires en vous **munissant de l'attestation obligatoire**. Sont autorisés :

- les déplacements professionnels ou vers un lien d'enseignement ou de formation professionnelle ;
- les déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité, des retraits de commandes et des livraisons à domicile ;
- les déplacements pour effectuer des consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et pour l'achat de médicaments ;
- les déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires, pour la garde d'enfants, ainsi que pour les déménagements ;
- les déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant ;
- les déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes (à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes), soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie ;
- les déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative ou pour se rendre dans un service public (la Mairie, l'agence postale ou la déchèterie) ;
- la participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative ;
- les déplacements pour chercher les enfants à l'école, et à l'occasion de leurs activités.

Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de se procurer cette attestation, vous pouvez en obtenir à la mairie, dans les journaux ou établir une attestation sur papier libre.

Pensez aux gestes de solidarité envers les aînés ou les personnes les plus fragiles en privilégiant les contacts à distance aux contacts physiques. Au besoin alerter la Mairie au 02.97.38.81.31.

Si vous vous rendez dans une Commune de plus de 5 000 habitants, sachez que le port du masque est obligatoire.

Fonctionnement des services municipaux :

L'ensemble des services municipaux restent ouverts selon les horaires habituels. Les inscriptions pour le restaurant scolaire, la garderie périscolaire et l'accueil de loisirs doivent se faire via le **portail familles**.

Le service de portage de repas à destination des personnes fragiles ou isolées est maintenu. Les commandes sont prises auprès du foyer-restaurant la veille avant midi au 02 97 38 83 58.

Un service de livraison pour les courses afin de subvenir aux besoins essentiels (produits d'alimentation et d'hygiène) des personnes isolées ou sans moyen de locomotion est mis en place. Prendre contact avec la Mairie au 02.97.38.81.31.

Les établissements recevant habituellement du public (Espace Jean Saulnier, Maison des Associations, médiathèque...) sont fermés.

↳ **Sécurité routière - Rappel** : ▪ La limitation de vitesse doit être respectée, dans le bourg et villages, à savoir 30 km/h. - 50 km/h.

▪ Concernant les ralentisseurs situés avant l'école Robin Foucquet, il est rappelé que le slalom des coussins berlinois est interdit.

Pour la sécurité de tous, des contrôles seront effectués.

↳ **Eclairage public** : Un recensement des points lumineux est actuellement réalisé avant intervention d'une entreprise spécialisée. Merci de signaler à la mairie les candélabres qui ne fonctionnent pas.



Il est rappelé que les chiens en dehors de leur propriété doivent être tenus en laisse.

#### ESPÉRANCE :

↳ **Pacouban** : En raison du COVID et des restrictions sanitaires de plus en plus contraignantes, nous sommes désolés de vous annoncer que les manifestations organisées par Pacouban en vu du Téléthon sont annulées. Merci pour votre compréhension.

#### NOS COMMERCANTS et ARTISANS :

↳ **Information de l'hospitalité diocésaine** : En raison des causes sanitaires, les brancardiers ne sont pas en mesure cette année de vous proposer des sapins de Noël. Merci de votre compréhension.

↳ Pendant le confinement, **l'institut de beauté Cécile** reste à votre disposition pour toute commande de produit ou bon cadeau. Tel. 02.97.38.85.92.

↳ Le **magasin de l'Abbaye Notre Dame de Timadeuc** à Bréhan est fermé ces jours-ci, mais il est possible d'acheter des produits disponibles, retenus au préalable par téléphone, au 02.97.51.50.29. (Règlement par chèque ou par espèces).



↳ **L'Écllosion** : Nous vous informons que le magasin reste fermé mais que pour toute commande vous pouvez vous adresser au magasin de Loudéac en composant soit le 02.96.28.18.27 ou au 02.97.38.83.07 puisque la ligne de Bréhan est transmise sur le portable de la responsable des boutiques.

↳ **Rôtisserie Breizh et Grill** : vous propose tous les mercredis son couscous à 8€50 la part - Vendredi soir, paëlla à 7€50 la part. Ce week-end, jambon à l'os sauce champignons, millefeuilles de pommes de terre aux champignons et pommes de terre rôties 10€. la part ainsi que un menu à 12€50 quiche lorraine, cuisse de Poulet sauce suprême, poêlée campagnarde pommes de terre rôties, fraisier ainsi que du poulet grillé épices poulet rôti 15€. ou poulet grillé mariné (thym-citron, provençale ou crème de girolles) 17€. Grande barquette de pommes de terre 2€. Réservation au 06.30.91.90.76.

#### VIE ASSOCIATIVE :

↳ **CAOZERIE GALO** : Voici à suivre, un nouveau texte traduit en galo par Charles Le Joly.

**GASTON LE BRUNDON** : traduction inspirée de "Léon le Bourdon" d'Antoon Krings.

I taet une fai, un failli brundon. Un petit boussifiard bé grâs qi s'aplaet Gaston. Il reustaet den une mézon, bén à l'abri du frèt coume du chaod, où i pâssaet toute la saison freûte.

Gaston taet li sul suê de porte à sieuter le retour dés baos jous en brundant à qhi mieûs mieûs. Ca taet vraement une belle journèie pour aler vaïr lés filleurs é fère le plein de gâteries... (à sueudr).

#### PONTIVY COMMUNAUTÉ :

↳ **Tri des emballages** : La population est invitée à compresser les bouteilles plastiques, plier les bricks, les cartons, les boîtes métal... afin d'en réduire le volume et ainsi limiter la consommation des sacs jaunes et le remplissage des conteneurs.

Ils sont certes gratuits pour les usagers, mais quand même achetés par Pontivy Communauté, donc par le contribuable.

Le tri des emballages et ordures ménagères doit être effectué rigoureusement.

#### ANNONCES :

➤ Donne adorable chaton (femelle blanche et tigrée) contre bons soins.

Tel. 06.87.14.67.51